



BUDGET ANNEXE - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET 2022

Le budget 2022 a été voté à l'unanimité le 12 avril 2022 par les membres de la commission administrative.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Le C.C.A.S. de SAINT LAURENT DE BREVEDENT est peu sollicité. Les aides et secours sont mis en place en fonction des dossiers gérés par les assistantes sociales du canton ou en cas d'urgence constaté par les membres de la commission.

En SECTION DE FONCTIONNEMENT

La principale dépense concerne le versement de subventions de fonctionnement aux différentes associations caritatives.

Les recettes sont alimentées par la subvention communale de 1 000 €, les concessions du cimetière et les dons.

En SECTION D'INVESTISSEMENT

Une ligne d'imputation est inscrite pour l'éventualité d'un achat d'actif.

Le budget 2022 est établi ainsi :

FONCTIONNEMENT

↳ Dépenses :	7 136 €
↳ Recettes :	7 136 €

INVESTISSEMENT

↳ Dépenses :	625 €
↳ Recettes :	625 €

Fait à SAINT LAURENT DE BREVEDENT le 12 avril 2022,

Le Maire et Président,

Patrick BUSSON

